

Les emplois dans la filière gaz en France : un atout durable pour l'économie française

L'industrie gazière en France s'inscrit dans l'histoire de l'économie du pays depuis près de 200 ans. Elle entame sa troisième transformation.

C'est sous la forme de gaz manufacturé, fabriqué localement dans les usines à gaz, que les gaz manufacturés, dénommés gaz « hydrogène » au départ, sont employés comme gaz d'éclairage signant ainsi le premier véritable éclairage public. Les usages s'étendent ensuite au chauffage domestique et à la production d'eau chaude sanitaire. La filière gazière a ainsi pris son envol et c'est dans cette période que les premiers grands groupes énergétiques sont nés. Elle s'accélère avec l'apparition de gaz manufacturés ainsi que les expériences pour créer des gaz synthétiques.

La découverte des gisements de gaz naturel dans le sud-ouest, permet de remplacer le gaz manufacturé. En France, la dernière usine à gaz, celle de Belfort en Franche-Comté, a fermé ses portes en 1971. L'essor du gaz en France a permis grâce à ses connexions avec les grands gisements internationaux ou le développement de la filière butane propane, de donner l'accès à cette énergie à 22 millions de foyers français. Cette performance a pu être réalisée grâce et au travers de ses infrastructures qui couvrent et maillent l'ensemble de nos territoires.

La troisième transformation est aujourd'hui en cours, avec le développement des gaz renouvelables (biométhane, bioGPL, pyrogazéification, gazéification hydrothermale mais aussi hydrogène vert) ainsi que l'essor de nouveaux usages du gaz, en particulier dans les secteurs de la mobilité terrestre, fluviale ou maritime.

Tous ces nouveaux gaz ou nouveaux usages, permettent à l'industrie française de poursuivre son développement en redevenant une énergie locale, vectrice d'emplois locaux directs et indirects sur tous les maillons de la chaîne gazière tout en opérant en France, mais aussi sur l'ensemble du globe, grâce à l'excellence de ses métiers et à la place prépondérante qu'elle donne à la recherche.

Aujourd'hui la filière gazière peut-être représentée par 9 maillons principaux :

Transport

- Transport de gaz naturel
- Stockage et terminaux méthanier
- Transport butane, propane

Distribution

- Distribution de gaz naturel
- Distribution GPL

Commercialisation et ventes

- Fourniture de gaz et marché
- Distribution et commercialisation GPL
- Services numériques pour le système gaz

Équipement et services

- Fabrication citernes, compresseurs, postes détente...
- Conception usines et accessoires
- Appareils de cuisson, chauffage
- Entretien, maintenance, contrôle et audit

Ingénierie et services - Mobilité terrestre

- Infrastructure GNV, GPL
- Véhicule GNV, GPL

Ingénierie et services - Mobilité maritime

- Infrastructures maritimes et fluviales
- Conception et construction navale

Ingénierie et services « gaz renouvelables »

- Production gaz renouvelable
- Production hydrogène

Ingénierie et services amont

- Ingénierie amont exploitation et production de gaz, raffinage GPL

Équipements et services diversifiés

- Métallurgie, plasturgie, pompes, robinetterie industrielle, réservoirs, citernes, appareil de mesure et contrôle

Source AFG

Sur ce périmètre, l'industrie du gaz compte 130 000 emplois directs et indirects en France. Le poids de l'industrie du gaz à l'instar d'autres filières industrielles françaises, telle la chimie qui représente de l'ordre de 160 000 emplois, est significative et contribue à la richesse du tissu industriel national.

L'industrie gazière rayonne également au-delà des frontières. La France est le siège de leaders mondiaux dans les équipements et l'ingénierie. Par les emplois générés dans l'hexagone, ces fleurons nationaux contribuent à améliorer le solde commercial de l'économie française. Ils réalisent en effet une partie significative de leur chiffre d'affaires à l'international, soutenus par une capacité de recherche innovation unique.

En France, une partie de ces emplois sont « directs » pour les infrastructures : distribution, transport, stockage ou pour la commercialisation du gaz auprès de l'ensemble des clients particuliers et professionnels.

La filière gazière compte également des emplois dans l'entretien, la maintenance, le contrôle et l'installation des matériels et équipements. Les équipementiers et les distributeurs sont pourvoyeurs d'activités de nombreux secteurs de la sous-traitance industrielle allant de la métallurgie et de la plasturgie (pour la fabrication des contenants) à la robinetterie industrielle, en passant par les pompes et les appareils de mesure et de sécurité (pour l'exploitation des sites logistiques et d'emplissage), jusqu'aux travaux d'inspection technique et d'ingénierie (pour les complexes de stockage).

En reprenant la décomposition de la filière sur ces différents maillons, le nombre d'emploi actuels au sein de la filière gazière peut être représentée ainsi :

Transport 7 000 – 8 000	Ingénierie et services - Mobilité terrestre En croissance, incertitude forte environ 2 000 ETP
Distribution 14 000 – 15 000	Ingénierie et services - Mobilité maritime Pas d'estimation fiable
Commercialisation et ventes 8 000 – 16 000	Ingénierie et services « gaz renouvelables » En croissance, environ 2 000 ETP pour 2 TWh produit
Equipement et services clients finaux 38 000 – 45 000	Ingénierie et services amont Incertitude forte entre 3 000 et 15 000 ?
	Equipements et services diversifiés Incertitude forte ordre de grandeur 10 000 ETP

Source AFG

A l'horizon 2030, une cible de 20 000 emplois supplémentaires dans la filière dont un à deux tiers de création nette.

Que deviendront et comment évolueront ces emplois demain ? A l'heure de la transition énergétique et du renforcement de la souveraineté industrielle, **les nouvelles filières gazières comptent un nombre d'emplois estimé entre 5 000 et 10 000 emplois directs et indirects.**

Autant d'emplois dans les territoires qui permettent de contribuer à atteindre les objectifs environnementaux de la France. Il s'agit en particulier des trois filières "gaz renouvelables" sous toutes ses formes (méthanisation, gazéification, hydrogène), du gaz carburant terrestre (GNV/GNLc/GPLc), et du gaz carburant maritime et fluvial. Elles témoignent de la mutation de cette industrie qui se projette vers une société plus décarbonée sur la base de solutions locales tournées vers les territoires et capables de créer localement des emplois. Cette création d'emplois pourra s'appuyer sur les filières de formation technique et supérieure nationales déjà mises en place.

Ces nouvelles filières plus décentralisées et plus locales disposent d'un « potentiel d'emplois » supérieurs à celui de usages actuels.

S'il est encore trop tôt pour estimer précisément un nombre par filière, voire même une estimation d'ensemble, il est possible d'affirmer que l'industrie gazière doit se préparer à voir évoluer la nature et les compétences de ces emplois (par exemple par l'émergence de la société numérique). La tendance est toutefois nettement à l'augmentation.

Pour la méthanisation, si les 22 TWh de la PPE sont atteints en 2028 et avec les ratios Navigant (800 emplois/TWh) la filière gazière pourrait créer de l'ordre de 18 000 emplois (hors effet d'échelle). Pour l'hydrogène et pyrogazéification en raison de ratios emplois par TWh plus faibles (600 à 700 selon Navigant) et de volumes encore faibles, un nombre d'emplois serait encore incertain et limité. Le secteur de la mobilité terrestre gaz pourrait doubler voire tripler d'ici 2030. La mobilité maritime et fluviale devrait aussi connaître une augmentation mais là aussi ratios emplois par TWh sont sans doute plus faible.

L'estimation du nombre d'emplois reste complexe et soumis à de nombreuses incertitudes. Créer un emploi est toujours compliqué, certains emplois créés pourraient l'être uniquement de façon temporaire (construction des sites), les économies d'échelles auront également un effet, enfin il convient de bien distinguer la création d'emplois nets de la création d'emploi. Par ailleurs, la PPE conduit à une baisse des consommations de gaz ce qui pourrait se traduire par une baisse de certains emplois.

Si on estime un nombre d'emplois créé sur 10 ans (2030 ou horizon de la PPE) un ordre de grandeur autour de 20 000 entre 2020 et 2030 dont un à deux tiers de création nette pourrait être avancé. C'est donc de l'ordre de 10 % des emplois de la filière qui pourraient évoluer.